



AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Avis public est par la présente donné que le Conseil municipal doit statuer, lors de l'assemblée qui se tiendra le 8 août 2022 à 19 h 30, au 24, rue Pied-des-Pentes à Lac-Delage, sur la demande de dérogation mineure suivante soit la dérogation portant le numéro DM-2022-01 concernant le 3, rue du Manoir :

- 1- La demande de dérogation mineure DM-2022-01 vise l'article 110 du règlement de zonage numéro U-2012-02. L'objet de la demande est d'accorder une dérogation mineure à l'effet de permettre l'empiètement d'une toiture sans murs dans la marge de recul avant de 2,97 mètres au lieu de 2,0 mètres tel que stipulé à l'article 110.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette assemblée.

Donné à Lac-Delage, ce jeudi 21^e jour du mois de juillet 2022.

Josée Desmeules, B.A.A.
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Josée Desmeules, directrice générale, de Lac-Delage, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité le 21^e jour du mois de juillet 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 21^e jour du mois de juillet 2022.

Josée Desmeules, B.A.A.
Directrice générale